Définitions et glossaire

TOUT AFFICHER | 0-9 | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U | V | W | X | Y | Z

DÉFINITION

VAL

Le VAL est un métro sur pneus totalement automatique en deux gabarits. Un gabarit étroit (ex. : orlyval, métro de Lille) et un gabarit large (ex. : Ligne 14 du métro parisien, ligne D du métro de Lyon).

DÉFINITION

Variante

Formes techniques ou choix de conception différents d'un même projet.

DÉFINITION

Vélo route

Itinéraire cyclable à moyenne ou longue distance, jalonné et sécurisé sur des petites routes tranquilles. Permet la pratique du cyclotourisme.

DÉFINITION

Versement Transport

Versé par les employeurs installés dans le périmètre de transport urbain, en relation avec leur masse salariale.

DÉFINITION

Vitesse Commerciale

La vitesse commerciale d'un moyen de transport en commun est sa vitesse moyenne utile à l'usager. La vitesse commerciale tient compte de la vitesse de pointe, des arrêts et, si le mode de transport en commun n'est pas en site propre, des embouteillages.Habituellement, on peut classer les transports en commun par ordre de vitesse commerciale croissante :- l'autobus insérés dans la circulation générale ;- l'autobus bénéficiant de mesures ponctuelles (couloirs réservés, priorité à certains carrefours) ;- le tramway en site propre ;- le métro ;- le train.

DÉFINITION

Voie Verte

Aménagement réservé à la circulation non-motorisée.

DÉFINITION

Voyage

Parcours effectué sur une ligne de transport collectif, sans changement. Un trajet qui nécessite l'utilisation de deux lignes avec correspondance comptera pour 2 voyages.

ACRONYME

VP